

**FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME**  
**POLITIQUES DE SÉLECTION**  
**JUNIORS ET CADETS**  
**2011-2012**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>#</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Page</b>
1.	Introduction	2
2.	Changements clés par rapport à 2010-2011	3
3.	Admissibilité aux sélections	3
4.	Comité consultatif de HP	3
5.	Circuits nord-américains (CNA) Cadets, Juniors et de DIV I	4
6.	Épreuves de la Coupe du monde junior (FIE Jr A)	6
7.	Championnat du monde junior et cadet de 2012	7
10.	Normes d'identification des athlètes	9
11.	Grille de points cadette et junior	10
12.	Classements de sélection junior et cadet du PHP	12

## **1. INTRODUCTION**

On trouve dans le présent document les principes généraux de sélection, et les épreuves de sélection, que la Fédération canadienne d'escrime (FCE) utilisera pour sélectionner l'équipe canadienne au Championnat du monde junior et cadet de 2012. Ces informations permettront aux athlètes et à leurs entraîneurs d'élaborer leur programme annuel d'entraînement et de compétition pour la saison.

Même si nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer de l'exactitude des renseignements inclus dans le présent document, nous conseillons aux lecteurs de consulter le directeur de la haute performance au cas où ils auraient un doute quelconque en ce qui concerne un élément de ce document.

De même, les dates des compétitions internationales de sélection sont exactes au moment où ce document est publié, mais il se peut que les dates ou les événements soient modifiés, et c'est en fait parfois le cas. Vous devez donc vérifier les détails relatifs aux compétitions avant de faire vos arrangements définitifs de voyage. En outre, il en va de la responsabilité des athlètes (et de leurs entraîneurs personnels) de bien connaître le contenu du présent document.

### **MODIFICATIONS AU PRÉSENT DOCUMENT**

La FCE a fait tous les efforts possibles pour s'assurer que le contenu du présent document demeurera exact pendant toute la durée de la saison. Cependant, au cas où des changements se produiraient, et en particulier en rapport avec les compétitions internationales de sélection, le directeur de la haute performance (en consultation avec le comité consultatif de HP), se réserve le droit d'apporter au présent document, à son entière discrétion, les modifications qui, selon lui, sont nécessaires pour assurer la sélection des meilleurs athlètes au Championnat du monde junior et cadet de 2012, ou à toute autre compétition qui peut éventuellement ne pas être incluse dans le présent document.

Toutes les modifications apportées à ce document seront communiquées directement par l'entremise du site Web de la FCE. La présente clause ne doit pas être utilisée pour justifier des modifications après une compétition ou des épreuves de sélection qui faisaient partie de la procédure interne de nomination des athlètes, à moins que ce ne soit relié à des circonstances exceptionnelles imprévues.

La présente section a pour objet de permettre d'apporter au présent document des modifications pouvant s'avérer nécessaires à cause de fautes de frappe ou du manque de clarté d'une définition ou d'un libellé, et ce, avant que cela ait un impact sur les athlètes. De telles modifications doivent avoir pour objet d'éviter les différends à propos de la signification des clauses du présent document, et non pas de permettre des modifications qui justifieraient la sélection d'athlètes différents de ceux ou celles qui auraient été sélectionnés autrement. De telles modifications doivent être raisonnablement justifiables, en vertu des principes fondamentaux de justice naturelle et d'équité procédurale.

Le 11 juin 2011.

Le comité consultatif de HP :

Michel Dessureault (Entraîneur national – Épée)

Dmitry Ronzhin (Entraîneur national – Sabre)

Paul ApSimon (Entraîneur national – Fleuret féminin)

Lynn Seguin (représentante des entraîneurs)

Gérard Lauzière (Directeur HP)

Yann Bernard (Expert interne)

Wendy Saschenbrecker (représentante des athlètes)

Sean Scott (Expert externe de HP)

Le comité de HP de ratification des sélections sera composé du DHP et de deux (2) membres du comité consultatif de sélection, à l'exclusion des entraîneurs nationaux.

#### **Notes du traducteur :**

1. Le présent livret est une traduction de la version originale anglaise, qui fera foi en cas de divergence d'interprétation.
2. Pour alléger le texte, là où cela s'applique, le masculin générique remplace le féminin.

**FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME**

67 de la Normandie

J8Z 1N6

Gatineau, QC

Tél. : 1 888 699-3302

Courriel : [hpd@fencing.ca](mailto:hpd@fencing.ca)

Page Web : [www.fencing.ca](http://www.fencing.ca)

## **2. CHANGEMENTS CLÉS PAR RAPPORT À 2010-2011**

Nous avons apporté des changements importants aux politiques de sélection pour le Championnat du monde junior et cadet par rapport à celles de 2010-2011.

Le système de classement a été modifié et les compétitions cadettes, juniors et seniors sont pondérées différemment. Les éventails de points pour les compétitions canadiennes et internationales ont également été adaptés afin d'assurer que nos meilleurs athlètes aient une meilleure chance de sélection.

## **3. ADMISSIBILITÉ AUX SÉLECTIONS**

Pour être admissible à une sélection pour n'importe quelle compétition de la FIE, un athlète doit :

- 1) détenir une licence en règle de la FCE pour la saison 2011-2012;
- 2) détenir une licence en règle de la FIE pour le Canada pour la saison 2011-2012;
- 3) être citoyen(ne) canadien(ne) ou immigrant reçu au Canada; et
- 4) avoir satisfait à tous les critères de sélection publiés pour la compétition en question.

## **4. COMITÉ DE HP DE RATIFICATION DES SÉLECTIONS**

Le comité de HP de ratification des sélections déterminera les sélections définitives des entraîneurs nationaux pour le Championnat du monde junior et cadet. À chaque arme, ce comité se compose :

- 1) du directeur de la haute performance; et
- 2) de deux (2) membres du comité consultatif de sélection, excluant les entraîneurs nationaux.

**Le comité de ratification des sélections se réserve le droit de priver un athlète d'une sélection au cas où :**

- 1) une sélection n'avait pas été effectuée conformément à la procédure de sélection publiée.

**Le DHP se réserve le droit de priver un athlète d'une sélection au cas où :**

- 2) l'athlète en question n'aurait pas participé aux stages d'entraînement obligatoires organisés par la FCE avant cette compétition;
- 3) l'athlète en question n'aurait pas satisfait à ses responsabilités telles qu'identifiées dans l'«Entente des athlètes du PHP»;
- 4) l'athlète en question n'aurait pas satisfait à ses responsabilités telles qu'identifiées dans le «Code de conduite de la FCE»; ou

## **5. CIRCUITS NORD-AMÉRICAINS (CNA) CADETS /JUNIORS / DIV I**

Les épreuves du CNA organisées par la USFA seront souvent désignées comme compétitions internationales de sélection, comptant pour les classements de sélection de HP cadets et juniors. Veuillez donc en consulter la liste complète à la page 10 (cadettes) et à la page 11 (juniors).

**Pour participer aux épreuves du CNA cadettes et juniors, il n'y a aucun critère de sélection.**

**La USFA impose une norme minimale pour participer aux épreuves de division I du CNA.** Elle exige que les escrimeurs détiennent une classification «C» ou supérieure pour pouvoir s'y inscrire. Étant donné que nos deux systèmes de classification sont différents, la FCE a négocié un arrangement politique avec la USFA selon lequel (à chaque arme), la FCE accordera une classification temporaire de «C» à tous les tireurs classés dans les huit (8) premiers juniors, et à tous les cadets classés parmi les quatre (4) premiers dans leur classement respectif du PHP (à la date d'inscription de la compétition en question de division I du CNA).

Les athlètes sont responsables de leur propre inscription et de leurs propres arrangements de voyage pour ces compétitions. N'oubliez pas de vérifier sur le site Web de la USFA ([www.usfencing.org](http://www.usfencing.org)) les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes ces compétitions du CNA avant de réserver vos billets d'avion.

## **6. ÉPREUVES DE LA COUPE DU MONDE JUNIOR (FIE Jr A)**

### **A. Coupes du monde junior désignées (compétitions internationales de sélection)**

En 2011-2012, des épreuves de la Coupe du monde junior seront désignées compétitions internationales de sélection (voir page 11). **La participation à une de ces compétitions (ou au Championnat du monde senior de 2011) fait partie de la norme minimale de sélection au Championnat du monde junior.**

### **B. Coupes du monde junior non désignées.**

Elles ne comptent pas pour le classement de sélection junior de HP, mais elles jouent un rôle important au niveau du développement des athlètes en leur permettant d'acquérir une expérience internationale précieuse.

Pour être admissible à être sélectionné à une épreuve de la FIE Junior A (coupe du monde) les athlètes doivent respecter les procédures d'inscription à ces compétitions.

**EN CE QUI CONCERNE TOUTES LES COMPÉTITIONS ORGANISÉES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA, LA FCE N'EST PAS EN MESURE D'ENVOYER D'ENTRAÎNEUR OU DE PERSONNEL D'ENCADREMENT. LA FCE RECOMMANDE DONC FORTEMENT QUE TOUS LES ATHLÈTES D'ÂGE MINEUR VOYAGENT ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE (PARENT, TUTEUR, OU ENTRAÎNEUR DE CLUB OU PROVINCIAL).**

**DE PLUS, TOUS LES ATHLÈTES SONT RESPONSABLES DE FAIRE LEURS PROPRES ARRANGEMENTS DE VOYAGE ET D'HÉBERGEMENT POUR LES ÉPREUVES DE LA COUPE DU MONDE JUNIOR.**

### **Procédures d'inscription aux compétitions de la Coupe du monde junior A de la FIE**

**Norme minimale de qualification :** Pour être admissible à participer à une compétition de la Coupe du monde junior A de la FIE organisée à l'extérieur du Canada, l'athlète doit détenir une licence en règle de la FCE.

**Date limite pour les inscriptions :** Trente-cinq (35) jours (soit cinq semaines) avant le premier jour de la compétition, pour n'importe quelle épreuve de la Coupe du monde junior de la FIE.

**Procédure d'inscription :** Pour être considéré pour une sélection à compétition de la Coupe du monde junior A de la FIE, les athlètes doivent remplir le “[Formulaire d'inscription à la Coupe du monde junior](#)” (accessible sur le site Web de la FCE, dans la section de haute performance), avant la date limite fixée pour la compétition en question. Cependant, la soumission de ce formulaire ne garantit pas à l'athlète une participation à la compétition. S'il n'est pas sélectionné, on lui remboursera ses frais d'inscription.

**Frais d'inscription :** À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010, le montant des frais d'inscription aux épreuves de la Coupe du monde junior est fixé à 100,00 \$. Ces frais sont facturés pour compenser l'obligation qu'a la FCE de fournir un arbitre international à la compétition, ou bien de verser une amende aux organisateurs de cette compétition de la Coupe du monde junior A de la FIE au cas où la FCE ne pourrait pas envoyer d'arbitre international.

**Inscriptions en retard :** Aucune inscription en retard ne sera acceptée.

**Nombre limite d'inscriptions :** La FCE sélectionnera au maximum douze (12) athlètes aux épreuves A de la Coupe du monde junior de la FIE.

**Sélection définitive :** Dans les cinq jours ouvrables après la date limite des inscriptions, la FCE publiera la liste définitive des athlètes sélectionnés pour la compétition en question. Cette liste sera établie en fonction du classement de sélection junior de HP tel que publié sur le site Web de la FCE à la date limite correspondante. Les résultats qui modifient le classement entre cette date limite et le jour de la sélection n'auront aucune influence sur la sélection. Cette liste sera envoyée par courriel à tous les athlètes qui ont soumis le formulaire d'inscription (et à leurs entraîneurs personnels) (en utilisant les courriels indiqués sur le formulaire), ainsi qu'aux entraîneurs nationaux pertinents.

**Confirmation de la participation à une compétition internationale :** Les athlètes doivent confirmer leur participation à l'épreuve de la Coupe du monde junior en répondant, dans les quarante-huit (48) heures suivant réception, au courriel envoyé à tous les athlètes.

**Désistements de participation à une compétition jr A de la FIE :** Les désistements doivent être reçus à la FCE par courriel à [hppc@fencing.ca](mailto:hppc@fencing.ca) et à [hpd@fencing.ca](mailto:hpd@fencing.ca), et les messages vocaux ne sont pas acceptés. La date limite pour se désister est de quatorze (14) jours avant le premier jour de la compétition. Les athlètes qui se désistent après cette date limite, ou qui ne participent pas à la compétition, écoperont d'une **amende de 1 000 dollars et seront suspendus de toute sélection internationale jusqu'à ce qu'ils aient payé ladite amende**. Il s'agit d'une amende imposée à la FCE par la FIE, et elle sera transmise à l'athlète fautif. La FCE envisagera de faire des exceptions à cette règle (amende et suspension) au cas où l'athlète doit se désister en raison d'une blessure ou d'une maladie qui l'empêche de participer à la compétition en question. Dans ce cas, il doit présenter un certificat médical en même temps que son avis de désistement. Ces deux documents doivent être envoyés par courriel au directeur de la haute performance **avant** la compétition.

## 7. CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR ET CADET DE 2012

**Date :** du 4 au 14 avril 2012  
**Emplacement :** Moscou (Russie)  
**Période de qualification :** du 1<sup>er</sup> avril 2011 jusqu'à la date de sélection  
**Date de la sélection :** le 10 février 2012  
**Norme minimale cadets :** Cadet B  
**Norme minimale juniors :** **JB ET** une participation à l'une ou l'autre des compétitions suivantes :  
1) une des épreuves de Coupe du monde FIE Jr A faisant partie des compétitions internationales de sélection; ou  
2) le championnat du monde senior de 2011.

### **Pour confirmer une sélection, les athlètes doivent :**

- a) participer au(x) stage(s) d'entraînement obligatoire(s) à leur arme;
- b) détenir une licence en règle de la FIE pour la saison 2011-2012;
- c) voyager avec l'équipe, selon les arrangements de voyage de la FCE; et
- d) séjourner avec l'équipe à l'hôtel choisi, pendant toute la durée du Championnat du monde à Moscou.

### STAGES D'ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRES

Il y aura en février et mars des **stages de sélection obligatoires** pour tous les athlètes juniors et cadets sélectionnés, afin de les préparer en vue du Championnat du monde. Leur participation est obligatoire pour confirmer leur sélection au Championnat du monde junior et cadet de 2012. *Des exceptions à cette classe pourront être accordées pour des motifs valables. Le directeur de la HP, après avoir consulté l'entraîneur national, déterminera la validité des motifs invoqués pour avoir manqué un stage d'entraînement.*

Les dates, les durées et les emplacements de ces stages restent à confirmer, à chaque arme. Aucun stage d'entraînement ne sera ajouté au programme avec moins de trois (3) semaines d'avis.

**Le comité de ratification des sélections annulera la sélection de tous les tireurs qui ne participent pas aux stages d'entraînement obligatoires.** Les détails relatifs à ce(s) stage(s) seront inclus dans l'avis de sélection qui sera distribué par courriel à tous les athlètes sélectionnés.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

**Tous les critères cadets ou juniors identifiés ci-après doivent être réussis pendant la période de qualification.** Pour chaque compétition, le comité de sélection sélectionnera les membres de l'équipe en se basant sur le classement de sélection du PHP du groupe d'âge correspondant, en date du 1<sup>er</sup> février 2012.

### FINANCEMENT

La FCE subventionnera les membres du personnel d'encadrement, choisis par les entraîneurs nationaux et le directeur de la HP, qui soutiendront tous les athlètes sélectionnés à cette compétition. Tous les athlètes sélectionnés doivent être prêts à défrayer le coût intégral (voyage, hôtel et repas) de leur participation à cette compétition (qui est estimé entre 2 500 et 3 000 dollars).

### A. Épreuves individuelles juniors :

- I. **Premièrement, tous les juniors sélectionnés pour le Championnat du monde senior de 2011, et qui ont réussi la norme «B» (ou mieux) en 2010-2011 seront présélectionnés pour l'épreuve junior correspondante.** Pour être admissible à cette sélection, les athlètes doivent suivre le programme de l'équipe nationale (senior) de 2011-2012 de leur arme, tel que décidé par l'entraîneur national de l'arme.

Cette présélection sera effectuée le 15 novembre 2011 et sera confirmée à nouveau par le comité de ratification des sélections, à la date de sélection, à condition que l'athlète ait respecté les conditions ci-dessus. Si un athlète n'a pas respecté toutes les conditions mentionnées ci-dessus, il devra se qualifier de la même manière que tous les autres juniors, indiquée à partir du point II ci-après.

**II. Deuxièmement, les tireurs qui ont réussi la norme «JB» (ou mieux) seront sélectionnés.** Si les critères I et II permettent à plus de trois (3) tireurs d'être qualifiés, la sélection entre ces tireurs sera effectuée en fonction du «classement de sélection junior de HP».

**III. Si moins de trois (3) athlètes se qualifient pour une épreuve junior donnée,** le(s) tireur(s) le(s) mieux classé(s) au «classement de sélection cadet de HP» et qui a (ont) été sélectionné(s) pour la même épreuve cadette sera (seront) sélectionné(s) pour l'épreuve junior correspondante afin qu'il(s) acquièrent de l'expérience internationale supplémentaire.

### **B. Épreuves individuelles cadettes :**

**I. Premièrement, tous les cadets qui ont été sélectionnés pour une épreuve individuelle junior seront automatiquement sélectionnés pour la même épreuve dans la catégorie cadette.**

**II. Deuxièmement, les tireurs qui ont réussi la norme «ÉC» seront sélectionnés.** Si les critères I et II permettent à plus de trois (3) tireurs d'être qualifiés, la sélection entre ces tireurs ayant réussi la norme ÉC (critère II) sera effectuée en fonction du «classement de sélection cadet de HP».

### **C. Épreuve par équipe junior**

Les trois (3) athlètes sélections pour l'épreuve junior seront automatiquement sélectionnés pour l'épreuve par équipes. L'entraîneur national pourra sélectionner, à titre de quatrième membre de l'équipe, un des cadets sélectionnés.

De plus, l'entraîneur national pourra retirer un athlète de l'équipe au cas où il ou elle n'aura pas respecté le programme (entraînement et observation) fixé par l'entraîneur national avant l'épreuve par équipe du Championnat du monde junior et cadet.

### **D. Équipe de développement**

Toutes les places demeurant vacantes seront comblées respectivement par l'athlète le mieux classé dans le classement junior de HP ou le classement cadet de HP.

Les athlètes de l'équipe de développement n'ayant pas satisfait aux normes minimales, ils ne pourront accumuler de points de classement de HP, ni être admissibles à un brevet, grâce aux résultats qu'ils obtiendront au Championnat du monde junior ou cadet.

## **8. NORMES D'IDENTIFICATION DES ATHLÈTES**

Les normes d'identification (ID) des athlètes constituent la base de toutes les sélections effectuées par la FCE (équipes nationales, épreuves de la Coupe du monde, occasions de subventions de la FCE et soutien du PAA de Sport Canada). Les athlètes ne peuvent réussir ces normes qu'en obtenant des résultats combinés aux compétitions internationales de sélection désignées à l'avance pendant la période de qualification, et ce dans les catégories d'âge respectives.

Quand un ou une athlète participe à une compétition internationale de sélection désignée à l'avance (voir p. 10 pour les cadets et p. 11 pour les juniors), ses résultats seront également pris en compte pour la norme d'identification d'athlète. La grille de points qui figure aux pages 12 et 13 indique les normes d'ID juniors et cadettes et les points qui sont attribués en fonction des résultats correspondants. Pour tous les athlètes qui ont réussi une ID d'athlète senior (HP, A ou B) pour le classement final du PHP de 2010-2011, cette norme sera transférée dans le classement junior, avec préséance par rapport à toutes les autres normes juniors.

Les diverses catégories d'identification des athlètes juniors et cadets, et les résultats nécessaires pour obtenir les diverses normes, sont les suivants :

**Junior HP (JHP) :** 455 points de classement juniors de HP ou plus

**Junior A (JA) :** de 420 à 454 points

**Junior B (JB) :** de 335 à 419 points

**Cadet HP (CHP) :** 250 points de classement cadets de HP ou plus

**Cadet A (CA) :** de 200 à 249 points

**Cadet B (CB) :** de 165 à 199 points

### **Admissibilité au Programme d'aide aux athlètes**

Tous les escrimeurs qui ont réussi la norme JA/JHP **peuvent être** admissibles au soutien du Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada pendant l'année 2012-2013. Cependant, avoir réussi la norme ne garantit pas à l'athlète qu'il bénéficiera du soutien du PAA, étant donné que Sport Canada n'attribue chaque saison à la FCE qu'un nombre limité de brevets. Veuillez consulter les critères du PAA lorsqu'ils seront publiés au mois d'octobre 2011 dans les critères de sélection du PHP.

### **Classement de sélection cadet de HP**

#### **a. Composante canadienne (les trois (3) meilleurs résultats comptent)**

- |                                |                          |
|--------------------------------|--------------------------|
| 1. Championnat canadien cadet  | du 19 au 22 mai 2011     |
| 2. Championnat canadien junior | du 19 au 22 mai 2011     |
| 3. Championnat canadien senior | du 19 au 22 mai 2011     |
| 4. CCS #1 cadet                | du 17 au 20 nov. 2011    |
| 5. CCS #1 junior               | du 17 au 20 nov. 2011    |
| 6. CCS #1 senior               | du 17 au 20 nov. 2011    |
| 7. CCS #2 cadet                | du 27 au 29 janvier 2012 |
| 8. CCS #2 junior               | du 27 au 29 janvier 2012 |
| 9. CCS #2 senior               | du 27 au 29 janvier 2012 |

#### **b. Composante internationale (les trois (3) meilleurs résultats comptent)**

Les résultats obtenus aux compétitions suivantes :

CAN – Cadet À dét.	du 21 au 24 oct. 2011
CAN – Cadet À dét.	du 11 au 14 nov. 2011
CAN – Junior À dét.	du 11 au 14 nov. 2011
CAN –Junior À dét.	du 13 au 16 jan. 2012
CAN – Senior À dét.	du 13 au 16 jan. 2012

### **Classement de sélection junior de HP**

#### **a. Composante canadienne (les trois (3) meilleurs résultats comptent)**

1. Championnat canadien junior	du 19 au 22 mai 2011
2. CCS #2 senior	du 19 au 22 mai 2011
3. CCS #1 junior	du 17 au 20 nov. 2011
4. CCS #1 senior	du 17 au 20 nov. 2011
5. CCS #2 junior	du 27 au 29 jan. 2012
6. CCS #2 senior	du 27 au 29 jan. 2012

#### **b. Composante internationale**

Les trois (3) meilleurs résultats obtenus aux compétitions suivantes :

n'importe qui peut s'inscrire à ces compétitions, mais si la limite de participation est dépassée à la date limite des inscriptions, la FCE utilisera le classement de HP pour effectuer la sélection.

ÉF	ÉM	SF	SM	FF	FM
CNA Jr 11/11/2011	CNA Jr 11/11/2011	CNA Jr 11/11/2011	CNA Jr 11/11/2011	CNA Jr 21/10/2011	CNA Jr 21/10/2011
FIE Jr A Bratislava, SLO 19/11/11	FIE Jr A Bratislava, 19/11/11	FIE Jr A Lignano, ITA 7/1/12	FIE Jr A Lignano, ITA 8/1/12	CNA Jr 11/11/2011	CNA Jr 11/11/2011
CNA Jr 13/01/2012	CNA Jr 13/01/2012	FIE Jr A Dormagen, GER 3/12/2011	FIE Jr A Dormagen, GER 3/12/2011	FIE Jr A Budapest, HUN 7/1/12	FIE Jr A Legnano, ITA 8/1/12
CNA D1 13/01/2012	CNA D1 13/01/2012	CNA Jr 13/01/2012	CNA Jr 13/01/2012	CNA Jr 13/01/2012	CNA Jr 13/01/2012
FIE Jr A Dijon, FRA 8/1/12	FIE Jr A Lignano, ITA 7/1/12	CNA D1 Jan, 2012	CNA D1 Jan, 2012	CNA D1 Jan, 2012	CNA D1 Jan, 2012
FIE Jr A Goteborg, SWE 5/2/12	FIE Jr A Goteborg, SWE 4/2/12	FIE Jr A Phoenix, USA 4/2/12	FIE Jr A Dourdan, FRA 21/1/12	FIE Jr A Lyon, FRA 4/2/12	FIE Jr A Modling, AUT 21/1/12

Compétitions pour lesquelles il y a un processus de sélection.

ÉF	ÉM	SF	SM	FF	FM
ChM Sr, 2011 Catane, ITA	ChM Sr, 2011 Catane, ITA	ChM Sr, 2011 Catane, ITA	ChM Sr, 2011 Catane, ITA	ChM Sr, 2011 Catane, ITA	ChM Sr, 2011 Catane, ITA
ChM Jr, 2012 Moscou, RUS	ChM Jr, 2012 Moscou, RUS	ChM Jr, 2012 Moscou, RUS	ChM Jr, 2012 Moscou, RUS	ChM Jr, 2012 Moscou, RUS	ChM Jr, 2012 Moscou, RUS

--	--	--	--	--	--

DRAFT

## 9. GRILLES DE POINTS JUNIOR ET CADETTE

### A. Compétitions canadiennes

La grille de points suivante servira à attribuer les points de sélection pour les CCS et le Championnat canadien.

placings	Cadet	Junior	Senior
1	25	35	50
2	20	30	40
3	15	22	30
5-8	10	15	20
9-16	8	12	16
17-32	2	3	4

### B. Compétitions internationales

La grille de points ci-dessous servira à attribuer des points de sélection aux CNA désignées.

\* L'athlète ne reçoit des points que s'il passe le premier tour de poules.

Place	Cadet	Junior	Senior
1	90	135	180
2	80	105	140
3	70	90	120
5-8	50	75	100
9-16	30	60	80
17-32	20	45	60
32-64	10	30	40
65- 128	5	8	10

La grille de points ci-dessous servira à attribuer des points de sélection aux Coupes du monde désignées.

Place	Junior	Senior
1	300	600
2	240	480
3	195	390
5-8	165	330
9-16	135	270
17-32	105	210
32-64	75	150
65- 128	15	30

La grille de points ci-dessous servira à attribuer des points de sélection au Championnat du monde.

Place	Cadet	Junior	Senior
1	200	400	800
2	160	320	640
3	125	250	500
5-8	105	210	420
9-16	85	170	340
17-32	65	130	260
32-64	45	90	180

## **10. CLASSEMENTS DE SÉLECTION JUNIOR ET CADET**

**Les classements de sélection junior et cadet serviront à classer les athlètes pour toutes les sélections du PHP.**

**Aperçu :** Les athlètes seront d'abord classés en fonction de la norme d'ID d'athlète qu'ils ont réussie pendant la période de sélection, puis en fonction du nombre de leurs points de sélection. L'ordre de priorité des normes d'ID d'athlète est le suivant :

- 1) HP /A /B (au classement final du PHP de 2010-2011)
- 2) JHP
- 3) JA
- 4) JB
- 5) CHP
- 6) CA
- 7) CB

Le classement de sélection de 2011-2012 sera remis à zéro au Championnat du monde junior de 2011. Le premier classement de HP Cad et Jr mis à jour de 2011-2012 sera publié après le Championnat canadien junior et cadet de 2011.

Pour le classement de sélection final de HP junior et cadet de 2011-2012, le Championnat canadien / CCS junior et cadet de 2012 remplacera le Championnat canadien / CCS junior et cadet de 2011, et le Championnat du monde junior de 2012 remplacera le Championnat du monde junior de 2011.

Pour les sélections, les athlètes seront classés au sein de chaque catégorie d'âge en fonction de leur total de points a + b comme suit :

- a) composante canadienne + b) composante internationale

**Rappel : À toutes les armes, les athlètes doivent participer à au moins une des épreuves de la Coupe du monde junior A de la FIE indiquées ci-dessus, ou au Championnat du monde senior de 2011, pour satisfaire à la norme minimale exigée pour la sélection au Championnat du monde junior de 2012.**

### **Départage des ex-aequo**

Si plusieurs athlètes accumulent le même total de points, ils ou elles seront départagés comme suit :

- 1) en fonction du total de points de la composante internationale du classement de sélection de HP concerné. Puis, si l'égalité persiste,
- 2) en fonction du meilleur résultat international (en nombre de points) parmi les compétitions internationales de sélection. Puis, si l'égalité persiste,
- 3) en fonction du meilleur résultat (en terme de place) à la plus récente compétition internationale de sélection.

### **Mises à jour des classements de sélection de HP**

À chaque arme, le classement de sélection du PHP sera mis à jour sur le site Web de la FCE après :

- 1) tous les CCS et Championnats canadiens;
- 2) toutes les compétitions internationales de sélection désignées à l'avance.